

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 41 (1912)

Heft: 15

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tout, elle embellit la vie. Pour la contenir sans la comprimer, pour la préserver des dangers où la mettent les mauvaises passions, nous n'avons qu'un moyen, mais un moyen capital : la religion, bien entendue, pratiquée sérieusement et avec ferveur.

On a constaté que nos élèves, y compris ceux qui viennent du dehors, mais surtout les nôtres, manquent d'imagination, ce qui est cause qu'ils n'ont pas de curiosité intellectuelle, négligent la lecture, n'aiment pas l'étude. Ils sont trop positifs et utilitaires à un âge où l'élan, l'enthousiasme et l'oubli généreux de soi sembleraient mieux convenir. L'esprit général de notre époque contribue sans doute à développer cette tendance déprimante, mais l'école, avec ses programmes surchargés, ses allures de plus en plus scientifiques et ses procédés trop positifs, y est bien aussi pour quelque chose.

—*—

ÉCHOS DE LA PRESSE

Pour bien lire. — Un bulletin départemental français attire l'attention du personnel enseignant sur la nécessité qu'il y a « d'habituer l'élève à bien articuler, à ne pas *trainer* les mots, à ne pas *chantonner* la fin des phrases, à ne pas *manger* les syllabes muettes, à ne pas *escamoter* les signes de ponctuation. On arrivera à des résultats satisfaisants en donnant le bon exemple et en faisant un peu de lecture collective scandée et bien dirigée. Il importe que disparaisse le plus rapidement possible l'habitude de faire lire une page entière ou une demi-page à chaque enfant; deux ou trois phrases bien lues sont plus profitables à bien des points de vue, que huit ou dix phrases anonnées ou débitées d'une façon machinale ».

* * *

Les patronages; ce qu'en disent nos adversaires. — Le patronage enlève sa proie à l'école laïque. L'enfant prend partie pour le catholicisme, contre les suggestions qu'il entend à l'école. Aussi les apôtres de la laïcité en sont-ils fort irrités. « En face de nos écoles s'installent des patronages qui attirent nos élèves, le jeudi et le dimanche, nos anciens élèves à la fin de la scolarité. Là, peu à peu, la propagande fidéiste fait son œuvre et les apôtres du Syllabus recrutent de nombreux adhérents. C'est, dit M. Edouard Petit, la plus formidable machine de combat que l'Eglise ait dressé contre les institutions démocratiques ». Ce n'est nullement contre la démocratie que combattent les patronages, croyons-nous, mais contre l'irrégion. Nous n'avons cité ce texte que pour convaincre nos lecteurs de la puissance de ces moyens d'éducation que sont les œuvres de jeunesse, s'ils n'en étaient pas déjà convaincus.

* * *

L'espéranto. — L'enseignement de l'espéranto est autorisé dans les écoles officielles espagnoles. Depuis deux ans, c'est le troisième Etat qui accepte l'espéranto dans ses écoles, après l'Etat de Maryland et la principauté de Samos. (Journal des Instituteurs.)

Un aveu. — Mgr Touchet citait dernièrement un mot d'un anticlérical et athée authentique, ne croyant ni à Dieu, ni à la vie future, et qui est bien significatif : « J'avoue écrit M. Gustave Le Bon, qui si j'étais ministre de l'Instruction publique, mon premier acte serait de nommer Directeur de l'Enseignement primaire et secondaire le Supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes. Je lui laisserais toute liberté quand au choix des méthodes et des professeurs, exigeant seulement qu'il renonçât rigoureusement à toute prédication religieuse, de façon à laisser aux parents une liberté totale sur ce point. »

* * *

La correction des cahiers. — Les cahiers sont en général corrigés avec soin. Les devoirs sont abondamment maculés d'encre rouge. Mais à quoi servent ces annotations ? Ont-elles pour but de montrer aux inspecteurs que vous vous acquittez de votre tâche avec conscience ? Le principal ne serait-il pas de corriger le travail de l'élève ?

Mais qu'est-ce que corriger, se demande le *Journal des Instituteurs* ?

« Nous savons bien que l'enfant ne jette qu'un regard distrait sur nos corrections. Ce qui l'intéresse, c'est la note que nous mettons en marge. Il la compare à celle qu'a obtenue le voisin. C'est tout. Ce n'est pas suffisant.

« Pour que notre travail de correction soit fructueux, il faut absolument que l'élève en tire parti. Nos corrections doivent être des indications précises, tangibles, qui, mettant en relief les passages défectueux, l'invitent à les refondre lui-même. A cette condition seulement, l'élève progresse, puisqu'il se rend compte de ce que vaut son premier travail, et qu'il fait effort pour l'améliorer.

« Toutes les fois, par conséquent, que nous corrigeons une composition française, nous ne devons pas écrire dans la marge ou entre les lignes des phrases de notre cru. Procéder ainsi, c'est perdre notre temps ou à peu près. Ce qu'il faut, c'est souligner les mots et les passages défectueux et, après le compte rendu, — si souvent oublié quoique indispensable, — obliger l'enfant à refaire son premier travail en tirant parti des indications données par le maître, soit par écrit, soit oralement.

« Si on me dit c'est bien difficile, je répondrai : « Donnez-vous la peine d'essayer et vous serez étonnés, non pas après huit jours, mais après deux ou trois mois, des résultats obtenus. » Ce que je dis de la composition française s'applique à tous les autres devoirs : calcul, orthographe, etc. Tous nous permettent, si nous sommes un peu habiles, de combattre l'étourderie, la paresse, en faisant l'éducation de l'attention. Remarquez que, en même temps, nous éduquons la volonté.

« Au lieu de protester contre le travail insipide de correction, sachons le considérer comme il doit être. Et nous nous rendrons compte, d'abord qu'il est indispensable si nous voulons obtenir des résultats complètement satisfaisants et surtout durables ; ensuite que ce travail est tout aussi intéressant qu'un autre, puisqu'il nous permet d'étudier de plus près nos élèves et de travailler d'une manière très efficace à leur éducation morale. »

Eugène DÉVAUD.